



SAINT-JULIEN VOUS PARLE

Bulletin municipal

Février 2018

Info-Conseil

C'est avec plaisir que je vous présente ce nouvel article visant à vous informer sur les plus intéressantes nouvelles de notre municipalité. Bonne lecture!

SUBVENTION POUR LA MAISON DU CARREFOUR

Deux aides financières ont été accordées pour le projet de la maison voisine du bureau municipal. L'aide des deux programmes atteint au total 23 874\$ à laquelle la municipalité ajoutera 3 460\$ pour pouvoir utiliser le programme Fonds FDT.

Ces deux subventions nous permettront de rendre cette maison prête à recevoir les marcheurs du chemin de Saint-Rémi. Nous pourrons ainsi accueillir plus de marcheurs et leur offrir une meilleure expérience. Une cuisine tout équipée et des douches y seront en outre aménagées ainsi qu'une amélioration de l'isolation au sous-sol. Les activités du chemin de Saint-Rémi permettront de rentabiliser la maison puisqu'ils ont à déboursier un montant pour héberger chez nous. Nous prévoyons 3 journées par semaine d'utilisation pour les marcheurs à partir du mois de mai jusqu'au mois d'octobre. Nous pourrons également utiliser cette maison pour d'autres projets. Des idées nous sont parvenues et avec les nouvelles installations, nous demeurons ouverts à toutes les nouvelles propositions! Les travaux devraient commencer sous peu.

UN NOUVEAU PLANCHER

Le plancher du bureau municipal, qui est le même depuis toujours à ma connaissance, sera finalement changé bientôt. Un contre-plaqué sera ajouté au sol avant son installation. Le choix du prélat sera fait par Marianne et Julie.

UN PROJET D'EXPOSITION PHOTO

La municipalité a accepté de parrainer une demande d'aide financière auprès du fonds culturel de la MRC pour un projet d'exposition photo. Des photos devraient être exposées à l'extérieur cet été afin d'agréer vos visites et celle des visiteurs de St-Julien de juin à octobre.

Jean-Bastien Gouin



À TOUS LES CITOYENS

VISITES DE PRÉVENTION SÉCURITÉ INCENDIE

À noter que des préventionnistes en sécurité incendie passeront à la mi-avril sur le territoire de la municipalité afin de vérifier vos détecteurs de fumée et vous donner quelques conseils en sécurité incendie.



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ aux contribuables de la susdite municipalité par la soussignée, directrice générale / secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le conseil municipal a présenté le projet de règlement #367 remplaçant le règlement #344 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Le règlement #367 sera adopté lors de la séance du conseil du 5 mars 2018.

DONNÉ À SAINT-JULIEN, ce 6ième jour du mois de février 2018.

Julie St-Laurent
Dir. gén. / sec-trés



Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies

- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres **chaudes**.
- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

À vendre

- Classeur à lettres beige et brun sur roulettes à 2 compartiments 13'' 1/2 de large par 17'' 1/2 de profond par 19'' 1/2 de haut. 20\$
- Fauteuil en cuir inclinable noir avec pouf en cuir noir 45\$
- 2 peaux d'ours blanc ivoire 32'' de large X 62'' de longueur 45\$ chaque
- 2 grand tapis 20\$ chaque
- Bibelots et articles divers
- Télévision couleur avec manette 20\$
- Radio CD cassette 20\$
- Étagère en coin en mélamine 5 tablettes 5' de haut 45\$
- Peinture ou tableaux divers. prix variés.

Marie-France Brouillette
418-423-7794

« AIDE-EN-VUE-I » dans la MRC des Appalaches (Secteur Sud-Ouest de la route 267)

Vous êtes un(e) aîné(e)...
Vous avez besoin de parler...
Vous vivez des difficultés...
Vous ne savez pas où vous informer...
Vous connaissez quelqu'un dans cette situation ?



APPELEZ-MOI à votre aide

Comme travailleuse de milieu auprès des aînés,

- je vous écoute
- je vous informe des services
- je vous assiste au besoin dans vos démarches afin d'améliorer votre situation

C'est gratuit et confidentiel



Brigitte Lagassé
37, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 305
Thetford Mines (Qc) G6G 1J1
Cellulaire : 418 332-7358

Courriel : brigitte.lagasse.tmaa@cgocable.ca

TRAVAILLEUSE DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS

Je suis une personne ressource qui travaille en étroite collaboration avec différents services de notre communauté.

Je suis une passerelle entre vos besoins et les ressources disponibles.

POURQUOI PAS ?

Il n'y a aucune obligation de votre part, seulement le plaisir d'avoir une oreille attentive...

APRÈS TOUT C'EST « UNE AIDE EN VUE »

Réalisation :

Subvention :



Famille
Québec



BUREAU MUNICIPAL

**LUNDI, MARDI ET JEUDI
DE 9H À 12H ET DE 13H 16H**

787, ch. de St-Julien, St-Julien QC G0N 1B0

Tél.: 418-423-4295 Fax : 418-423-2384

municipalite@st-julien.ca

Julie St-Laurent, dir-gén. /sec.-trés.

PERMIS

Contactez la municipalité
Courriel : municipalite@st-julien.ca
Téléphone : 418-423-4295
Télécopieur : 418-423-2384
Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas
fernandrosas@hotmail.com



Coupon-rabais
5\$
massothérapie
martin bélanger
ntshuk jerôme
418-281-3814
ntshuk@hotmail.com
MASSOTERREHAPPY

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable.

La grande salle se loue à 150\$ et la petite à 100\$.

(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)

**VOIRIE /
MÉSENTENTES /
CHIENS**

Éric Faucher, officier municipal
Téléphone : 418-332-5686

**HORAIRE DE LA
BIBLIOTHÈQUE**

Dim. 10h à 12h

Responsable de la Bibliothèque :
Michel Tremblay
Tél. 418-423-7474
bibliotheque@st-julien.ca



Voyage VASCO
Toutes Saisons
& l'Univers de la Croisière
Linda Sévigny
Conseillère en voyages
linda@vascotoutessaisons.com
Tel. (418) 478-6833
1188, Notre Dame Nord,
Thetford Mines (Qc)
G6G 2T8
primes bba



Humaniterria
Au cœur de l'être humain
Coaching certifié personnel et professionnel
Hypnothérapie
Thetford Mines
418 333-1021
Geneviève Thériault

**OFFRE DE SERVICES**

M. Dany Lemay offre ses services pour des travaux de tout genre, à Saint-Julien.

Pour toute question, n'hésitez pas à le contacter au 418-423-4477

